



Assemblée générale

Distr. générale
20 janvier 2003

Cinquante-septième session
Point 166 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[sur le rapport de la Sixième Commission (A/57/573)]

57/31. Octroi au Centre international pour la formulation de politiques en matière de migrations du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale,

Désireuse de promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Centre international pour la formulation de politiques en matière de migrations,

1. *Décide* d'inviter le Centre international pour la formulation de politiques en matière de migrations à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur ;
2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les dispositions voulues pour appliquer la présente résolution.

*52^e séance plénière
19 novembre 2002*